UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

-=-=-=-=-=--=-=-=-=-=-

UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS) Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

-=-=-=-=-=- -=-=-=-=-=-

***Centre de Formation, de Recherche et d’Expertises en sciences du Médicament (CEA-CFOREM)***

***Tél. : (+226) 75 55 20 20***

***Email : cea.cforem.ujkz@gmail.com***





|  |
| --- |
| **1er RAPPORT DU CONTROLE INTERNE DU PROJET CEA-CFOREM**  **Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 et du 01/01/2021 au 30/06/2021** |

AMPLIATION

* Comité d’Audit de L’UJKZ
* Coordination du projet CEA-CFOREM
* Présidence de l’UJKZ
* Banque Mondiale

**Juillet 2021**

**Objet :** **Rapport sur le contrôle interne**

**Messieurs**,

Dans le cadre de la mission d'audit interne qui nous a été confiée, nous avons examiné le contrôle interne, de façon à définir nos procédures d’audit dans le but d’obtenir une assurance sur la structure de contrôle interne. Cet examen ne permet pas nécessairement d’identifier toutes les faiblesses significatives potentielles de la structure de contrôle interne selon les normes de révision internationalement admises.

Tous nos remerciements aux responsables des différentes structures de gestion et au personnel de CFOREM pour tous les efforts fournis dans le sens d’un bon déroulement de la mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d’agréer, Messieurs l’expression de notre parfaite considération.

**Ouagadougou le 08 juillet 2021**

**PODA N. Benjamin**

SOMMAIRE

[1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES 4](#_Toc76671867)

[2. NOUVEAUX POINTS DE CONTROLE INTERNE 8](#_Toc76671868)

[2.1 Absence de logiciel comptable 8](#_Toc76671869)

[2.2 Tenue de la comptabilité du projet 8](#_Toc76671870)

[2.3 Archivages des pièces comptables au sein de l’agence comptable de l’UJKZ 9](#_Toc76671871)

[2.4 Insuffisances dans le suivi et la gestion du carburant 9](#_Toc76671872)

[2.5 Absence d’enregistrement et de codification des immobilisations 10](#_Toc76671873)

[2.6 Absence de caisse menu dépense 10](#_Toc76671874)

[2.7 Absence de rapprochement bancaire 10](#_Toc76671875)

[2.8 Retard dans l’exécution des marchés et marchés non exécutés suivant les procédures de la Banque mondiale 11](#_Toc76671876)

[2.9 Absence de numéro IFU et de numéro CNSS du projet CEA-CFOREM 12](#_Toc76671877)

[2.10 Difficulté de suivi des frais d’inscriptions et des créances (impayés) 12](#_Toc76671878)

[2.11 Insuffisance d’informations sur l’utilisation des fonds de la contrepartie nationale 13](#_Toc76671879)

[2.12 Manuel de procédures 13](#_Toc76671880)

# SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES

Dans le rapport d’audit externe du projet CEA-CFOREM au titre de l’exercice précédent, des recommandations avaient été formulées par le cabinet SECCAPI Audit et Conseil.

Nous avons effectué un suivi de ces recommandations et les différents points ont été présentés ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° D'ORDRE** | **CONSTATS** | **RECOMMANDATIONS** | **EXECUTEE** | **EN COURS D'EXECUTION** | **NON EXECUTEE** | **OBSERVATIONS** | **COMMENTAIRE STRUCTURES** |
| 1 | Absence d’un système comptable. Pas de comptabilité a partie double pour l’enregistrement des opérations. Pour la période auditée, il n’y a pas de balance générale des comptes ni de grand livre. | Nous recommandons une tenue de la comptabilité. |  | X |  |  | A ce sujet un comptable est recruté pour la tenue de la comptabilité du projet et un logiciel de gestion TOM2PRO est en cours d’acquisition. |
| 2 | Absence d’un manuel de procédure administrative et de gestion des ressources humaines au profit des projets | Mise en place d’un manuel de procédure administrative et de gestion des ressources humaines au profit des projets |  |  | X |  | Le projet dans le cadre de son plan d’action gouvernance a prévu au titre du PTAB 2021, l’élaboration/ l’actualisation d’un certain nombre d’outils/documents de planification. En concertation avec les autres centres, l’élaboration d’un manuel de procédures administratives et de gestion des ressources humaines sera engagée et le document sera disponible avant la fin du second trimestre 2021 |
| 3 | Un meilleur archivage des dossiers des étudiants. |  | X |  |  |  | Le recrutement d’une Assistante de direction est effectif et elle a même pris service depuis le 1er décembre 2020. Au nombre de ses tâches spécifiques figure la mise en place des modes de classement et d’archivage accessible à tous. Des orientations spécifiques lui seront données en ce qui concerne les dossiers des étudiants. |
| 4 | Absence de PPM en 2019. | Nous recommandons à la direction de prendre toutes les mesures nécessaires en matière de respect de procédure d’exécution des marchés | X |  |  |  | Il y a le PPM et le PTAB 2020 qui est élaboré et approuvé par le partenaire financier. |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **CONSTATS** | **RECOMMANDATIONS** | **EXECUTEE** | **EN COURS D'EXECUTION** | **NON EXECUTEE** | **OBSERVATIONS** | **COMMENTAIRE** |
| 5 | La personne responsable des marchés (PRM) de l’Université Joseph Ki-Zerbo n’a pas reçu de formations spécifiques sur les directives de la Banque Mondiale relatives aux acquisitions de travaux, de fournitures, de services non liés aux consultants et de services de consultants. | Le projet devrait veiller au renforcement des capacités de la PRM en procédures de passation de marchés basées sur les directives de la Banque Mondiale. |  |  | X |  |  |

# NOUVEAUX POINTS DE CONTROLE INTERNE

## Absence de logiciel comptable

* **Constats**

Nous avons constaté :

* l’absence de logiciel comptable pour la production des états financiers ;
* l’absence d’enregistrements comptables au jour le jour ;
* l’absence d’imputation des pièces comptables **.**
* **Risques et conséquences**

Erreurs, fiabilité des comptes.

* **Recommandations**

Il conviendrait d’améliorer le système comptable du Projet pour garantir une gestion optimale avec des données conformes au référentiel comptable applicable et un suivi budgétaire acceptable. Cette amélioration passe sans nul doute par l’acquisition d’un logiciel spécifique pour le Projet.

## Tenue de la comptabilité du projet

* **Constats**

Selon les accords de partenariat, la comptabilité du projet est tenue par un comptable recruté qui a pris fonction en Mars 2021. Mais à la date du 30/06/2021 de nos travaux toutes les informations comptables sont toujours tenues par l’Agent comptable de l’UJKZ, rapprochements bancaires, enregistrement journalier, imputation des pièces. Aussi les pièces comptables sont toujours détenues par ce dernier.

* **Risques et conséquences**

Non-respect des procédures administratives financières et comptables.

Difficulté de situer les responsabilités

Retard dans l’exécution des taches comptables.

Perte des données

Etats financier et rapport de suivi financier non disponible dans les délais.

* **Recommandations**

Nous recommandons que les taches comptables et les documents soient tenues par le comptable dédié au Projet.

## Archivages des pièces comptables au sein de l’agence comptable de l’UJKZ

* **Constats**

Nous notons que les pièces comptables du projet sont archivées au niveau de l’agence comptable de l’Université Joseph KI ZERBO au lieu du service comptabilité du Projet. De plus nous notons un archivage défaillant.

* **Risques et conséquences**

Difficulté de retrouver les pièces comptables et de disposer des informations.

Perte des données et/ou renseignements erronés.

* **Recommandations**

Nous recommandons à la coordination de veiller à régulariser cette situation.

## Absence d’enregistrement et de codification des immobilisations

* **Constat :**

Absence d’enregistrement et de codification des acquisitions d’immobilisations dans la comptabilité.

* **Risques et conséquences.**

Difficulté d’identification des biens du projet, perte, vol, utilisation à des fins personnelles

* **Recommandations**

Nous recommandons de comptabiliser et d’établir un registre des immobilisations.

## Absence de caisse menu dépense

* **Constats**

Nous notons que le projet CEA CFOREM n’a pas de caisse menu dépenses pour faire face aux dépenses à caractère urgent.

* **Risques et conséquences**

Difficulté de faire face aux petites dépenses pour le service

Lenteur dans l’exécution des entretiens-réparation et petits achats

* **Recommandations**

Nous recommandons la mise en place d’une caisse menu dépenses (CMD) au profit du projet.

## Absence de rapprochement bancaire

* **Constats :**
* Les rapprochements bancaires sur le compte BICIA-B ne sont pas établis de façon mensuelle, mais plutôt en fin d’année dans le cadre de l’arrêté annuel. A la date du 30/06/2021 les rapprochements depuis janvier 2021 à nos jours ne sont pas encore disponibles.
* Absence de date d’établissement des rapprochements bancaires et date de signature du chargé de vérification
* **Risques et conséquences.**

Risque d’erreurs de perte et d’image fidèle

* **Recommandations**

Nous recommandons d’effectuer les rapprochements de façon mensuelle et de les dater.

## Retard dans l’exécution des marchés

## Constats :

Nous relevons un faible taux d’exécution des marchés dû à la lourdeur administrative dans l’exécution des marchés. D’autre part la totalité des marchés sont exécutés suivant les procédures nationales.

* **Risques et conséquences.**

Non atteinte des Indicateurs de décaissement (ILD) ;

Non-respect des procédures du Partenaire Technique et Financier.

* **Recommandations**

Nous recommandons que les marchés d’un certain montant soient exécutés par un comité au sein du Projet CEA-CFOREM et approuvés par le Coordonnateur du Projet dans le respect des procédures nationales et de la Banque Mondiale suivant le PPM et le PTAB.

## Absence de numéro IFU et de numéro CNSS du projet CEA-CFOREM

* **Constats**

Nous avons constaté l’absence de numéro Identifiant Fiscal Unique et de numéro employeur de la CNSS pour le Projet

* **Risques et Conséquences**
* difficulté de paiement de la CNSS des agents du projet.
* retard dans les paiements de la CNSS et CARFO.
* charges supplémentaires dues aux pénalités de retard.
* **Recommandations**

Nous recommandons de régulariser la situation du Projet vis-à-vis des impôts et de la CNSS.

## Difficulté de suivi des frais d’inscriptions et des créances (impayés)

* **Constats.**

Nous avons constaté que les paiements des frais d’inscriptions sont effectués directement dans un compte commun de l’université ce qui pose les problèmes ci-dessous :

* difficulté de suivi des paiements de frais d’inscription et de disposer les pièces et archiver ;
* absence de rapprochement du compte ;
* difficulté de disposer d’une situation exacte des paiements des créances (impayées) ;
* **Risques et Conséquences**
* perte de créances.
* absence des pièces justificative et archivages des pièces.
* Difficulté d’obtention des informations lors des contrôles.
* **Recommandations**

Nous recommandons :

* que tous les paiements soient effectués dans le compte ouvert et désigné au projet pour les revenues générées afin de disposer une situation exhaustive, un bon suivi de créance, un archivage et la disponibilité des pièces justificatives de paiement.
* d’acquérir un logiciel pour le traitement des frais d’inscription.

## Insuffisance d’informations sur l’utilisation des fonds de la contrepartie nationale

* **Constats.**

La Comptabilité du Projet est intégrée à celle de l’Université. Cette dernière offre des conditions insuffisantes de sécurité des données.

Nos travaux ont révélé que des paiements d’un montant de **FCFA 34 000 00 en 2020 et de FCFA 39 000 0000** ont été effectués (indemnités au personnel nommés pour l’accompagnements du projets) sans que la demande de déblocage de fonds autorisant les dépenses n’engagée par le coordonnateur du projet.

Absence d’implication directe des agents du projet dans la gestion du compte bancaire du projet, en effet pour les opérations, les chèques sont signés par le président de l’université et l’Agent Comptable. Cependant les rapprochements bancaires sont validés par le coordonnateur du projet qui n’a aucune maitrise sur le compte.

* **Recommandations**

Nous recommandons le respect des procédures de décaissement des fonds et l’implication ou l’autonomie des agents du Projet dans la gestion de la contrepartie nationale.

## Manuel de procédures

Le Projet dispose un manuel de procédures administratives, comptables et financières non adapté. Nous notons que les aspects relatifs à la gestion des fonds de la contrepartie nationale ne sont pas pris en compte dans le manuel comptable du manuel.

Il convient de procéder à la relecture, la mise à jour du manuel de procédure pour intégrer les principales insuffisances relevées et expériences tirées ainsi que les lacunes observées dans la gestion et fonctionnement du Projet.